

BENJAMIN HENDRICKX

UN DIPLOMATE OTTOMAN AU SUJET DE LA GRÈCE:
DOCUMENTS CONFIDENTIELS DE MISSAK EFFENDI
(1874 et 1907)

Le Centre Missak pour la promotion des cultures Arméniennes et Flamandes (à la Rand Afrikaans University de Johannesburg) possède un nombre de documents inédits, en turc, arménien, grec et français¹, qui ont appartenu à la famille notable arménienne Missakian venant de Constantinople et qui origine d'un certain Missak, riche commerçant qui vivait dans la ville d'Akn de 1654 à 1683². La famille se distinguait dans le domaine commercial, et au cours du 19^e siècle elle comptait dans son sein des diplomates, un agha, des effendis et même un amira³.

Parmi les documents conservés se trouvent deux documents (en français), qui présentent un intérêt particulier pour la Grèce et sa position aux Balkans.

I

Il s'agit d'abord d'une lettre⁴, écrite par Hovsep Missak Effendi (1848-1932), qui pendant 44 ans (de 1865 jusqu'à 1909) était au service de la diplomatie ottomane⁵, entre autres aux Pays Bas et en France, et —comme nous

1. Il s'agit de plus d'une centaine de documents. Le catalogue de cette collection sera dressé en collaboration avec le patriarcat arménien de Constantinople et/ou d'autres instances.

2. D'après l'arbre généalogique de la famille Missakian, dressé en 1885 par Garabed Krikorian en collaboration avec Kévork Agha, le frère le plus jeune de Missak Amira, et d'après d'autres documents conservés à la Rand Afrikaans University (RAU).

3. D'après la documentation au Centre. En ce qui concerne les amiras arméniens de Constantinople ottomane, voir P. Carmont, *The Amiras, Patricians of Ottoman Armenia*, Johannesburg, 1987 (J. M. Missak Armenian Series No 1).

4. De cette lettre que nous publions ici, le brouillon original, conservé à RAU, consiste de 2 feuilles de papier de couleur grise de 43,5 × 33 cm., pliées en deux afin de former 8 pages, sur 5 desquelles la *confidentielle* est écrite.

5. Le *kaimé* officiel par lequel Missak est nommé ambassadeur ottoman à La Haye est conservé au Centre Missak. Notons que Missak fut promu au grade de *Bala* en 1908 (— cf. lettre de la Sublime Porte, conservée à RAU).

savons de cette lettre— en Grèce. Missak était marié à une Française, dont il avait une fille, qui mourut prématurément. La lettre par laquelle il demande la nationalité française indique qu'il avait quitté le service ottoman de son propre gré⁶. Cependant, sa correspondance avec la Porte nous montre qu'il avait fait tout son possible pour obtenir du ministère ottoman des Affaires Etrangères sa retraite⁷. En somme, ce diplomate avait consacré sa vie et sa carrière au service de l'Empire Ottoman, et c'est dans ce cadre qu'on doit évaluer sa lettre confidentielle du 25 août 1874.

Cette lettre donne en premier lieu une revue de la situation en Grèce, ensuite une évaluation du climat politique et enfin les pronostiques de Missak pour l'avenir immédiat, cependant sans conseils directs à son supérieur.

La lettre est écrite en 1874, c-à-d. deux ans avant la promulgation de la Constitution ottomane, et se situe clairement dans le climat général autour

6. Le brouillon de cette lettre, datée du 28 juin 1926 et adressée au ministre de Justice, est conservé au Centre Missak. En voici un extrait, illustrant la vie du diplomate :

“Je soussigné Missak (Hovsèque) ancien Conseiller d'ambassade à Paris, ancien Ministre de Turquie à La Haye, grand officier de la Légion d'honneur, ai l'honneur de soumettre à V.E. ce qui suit :

Né à Constantinople le 28 novembre 1848 de parents arméniens (Varteresse Missak et Nectare Manuelian) veuf d'une Française (Mme Marie-Thérèse Hollander) et père infortuné d'une fille, mortes toutes les deux et enterrées en France à Boulogne sur Seine, je me suis établi à Paris en 1909, où j'attends l'heure de rejoindre mes deux chères disparues.

J'ai servi pendant 44 ans mon pays dans la diplomatie ottomane que j'ai quitté volontairement en 1909, convaincu que ma nationalité arménienne ne m'assurerait plus un avenir quelconque. Mené par la Turquie nouvelle parce que je vis à l'Etranger, dépossédé de ma pension de retraite, je me trouve aujourd'hui dans la position d'un homme sans patrie. C'est donc pour cette raison que, malgré mon grand âge, je viens solliciter du gouvernement de la république Française l'honneur de la neutralisation française...”

Néanmoins en 1924, Missak Effendi visitait la Belgique avec un “Passeport à l'étranger” donné par la préfecture de police à Paris, mais indiquant la nationalité de “l'ancien ministre plénipotentiaire” comme “arménienne”. — Document conservé à RAU. Enfin, le *Journal Officiel de la République Française* du 15 février 1927 (p. 1982) a publié que Missak (Hoosèpe) (sic!), né le 28 novembre 1848 à Constantinople a obtenu la naturalisation française.

7. Comme par exemple la lettre du 6 janvier 1910 du Sous-Secrétaire d'Etat (Ministère des Affaires Etrangères) de la Sublime Porte. Cette lettre fait partie de la correspondance entre Missak et la Sublime Porte, qui est conservée à RAU. Encore le 22 Octobre 1923, Missak, dans une lettre à Bagheb Bey, chargé d'Affaires de Turquie à Paris, note avoir reçu un message du Département des Affaires Etrangères de la Turquie “*qu'en raison de mon séjour en dehors des frontières nationales*”, la pension ne pouvait pas lui être payée.

des débats balkaniques de l'époque. En 1876, Abd-ul-Hamid II, qui avait remplacé son frère Murad au trône, avait à affronter une révolte à Bosnie et Herzégovine, orchestrée et soutenue par la Serbie et le Monténégro⁸.

Il est clair du contenu de la *confidentielle* que l'auteur éprouvait autant de sympathie sincère pour la monarchie absolue que d'antipathie profonde pour les institutions démocratiques, y compris la "constitution". Ce sentiment est couronné par une sorte de paternalisme, exprimé dans les dernières lignes de la lettre. C'est —en réalité— ce que l'on doit attendre d'un diplomate ottoman en 1874. En tout cas, cette antipathie pour le régime constitutionnel range Missak dans le camp conservateur, qui s'opposait aux modernisants de Midhat Pascha. Si Missak d'un côté s'efforçait à montrer —en général— les désastres que peut engendrer un régime constitutionnel, d'un autre côté son report sur la situation politique en Grèce —en particulier— prévoyait le chaos pour ce pays précisément à cause des problèmes constitutionnels. Le report de ces renseignements au ministre des affaires étrangères semble avoir eu un double but: décourager le ministre ottoman à faire des réformes, et présenter un scénario futur de la politique anarchique en Grèce, dont ne pourrait que profiter l'empire ottoman.

Il est cependant remarquable que les "bruits confidentiels" rapportés dans cette lettre se prouvaient en réalité dépourvus de fondement, tandis qu'en même temps le tableau peint du roi Georges et de ses rapports avec ses ministres est également en contradiction avec l'évaluation générale que ce roi a mérité dans l'histoire. En effet, comme l'écrit C. W. Crowley, "the title of George I as 'King of the Hellenes' (not 'King of Hellas') indicated that he must be a constitutional or even a democratic ruler. It is a tribute to his tact that he was able for nearly fifty years to keep his footing in the system set up by the constitution of 1864, with only occasional resort to the dismissal of an undefeated ministry or to his right of forming an extra-parliamentary Cabinet"⁹.

Voici le texte de la lettre:

Missak Effendi à S. E. Aarifi Pacha

8. W. Miller, "The Ottoman Empire and the Balkan Peninsula", *The Cambridge Modern History*, Cambridge, 1934, XII, pp. 385-6.

9. C. W. Crowley, p. 103. — Comp. R. Clogg, *A Short History of Modern Greece*, Cambridge, 1979, p. 104: "George, by the standards of the time, and certainly in contrast to his predecessor and successor in the throne, had manifested a commitment to constitutional rule that had done much to inject an element of stability into Greek politics". — Voir aussi C. M. Woodhouse, *Modern Greece. A Short History*, Londres, 1986, pp. 170-171.

Ministre des Affaires Etrangères.

Le 25 août 1874.

Confidentielle

Depuis quelque temps le Roi Georges voit souvent les membres du corps diplomatique et certaines personnes qui jouissent de la confiance de Sa Majesté.

Mes relations personnelles avec quelques unes de ces personnes dont je n'hésite pas à garantir l'honorabilité me mettent aujourd'hui en état de pouvoir rapporter à Votre Excellence très confidentiellement la substance du langage que Sa Majesté a tenu ces derniers jours à Tatoï au sujet des affaires du pays.

Félicité pour le succès qu'a remporté le Ministère dans les dernières élections et pour la probabilité qu'il semble y avoir de former une chambre forte et durable, "ma résolution est prise —a répondu le roi— je ne puis pas gouverner la Grèce avec une pareille constitution. Si le ministère a la majorité ou non, cela m'est indifférent. Je sais que dans trois mois il ne l'aura plus; et ce n'est certes pas à Mr Coumoundouros que je m'adresserai alors pour former un ministère. Mr Coumoundouros m'a présenté un programme que j'ai refusé et que je refuserai toujours! Mais quel est donc le rôle qu'on me fait jouer depuis dix ans que je suis en Grèce? Une crise ministérielle et une dissolution de la chambre tous six mois. Voilà où nous en sommes depuis dix ans. Et à qui la faute? à moi, parce que je suis un étranger. Si j'étais né et élevé dans ce pays, tout le monde ne serait pas tombé sur moi pour me tenir responsable de toutes les intrigues des chefs de partis, de ces hommes sans principes ni patriotisans qui se disputent le pouvoir rien que pour l'avoir et le partager avec leurs amis. Ma résolution est prise, c'est à prendre ou à laisser".

Cette conversation que je transcris aussi fidèlement que ma mémoire me le permet et dont, je le répète, je n'hésite pas à garantir l'authenticité, nous explique aujourd'hui clairement ... les bruits de coup d'état qui circulent depuis temps ici. Or cette résolution dont parle le roi serait de demander à leur assemblée nationale la révision de la Constitution sous la menace d'abdiquer si certaines modifications restrictives n'étaient pas apportées à la Constitution on ne peut plus libérale que la Grèce possède naturellement. Reste à savoir si les Hellènes auront assez de bon sens le moment venu pour pré-

férer à l'anarchie et à la révolution la royauté avec une constitution moins libérale. Toute la question est là, et de l'aveu même des personnes les plus autorisées nous ne sommes pas loin du dénouement de cette question grosse de dangers. Je ne fais donc que répéter à Votre Excellence l'opinion la plus accréditée à Athènes que d'ici à trois mois au plus tard il y aura pour sûr un changement dans les affaires helléniques.

En attendant le Ministère continue à nommer et destituer de tous les côtés, et les chefs de partis de leur côté ne cessent de s'attaquer les uns les autres. Et au moment où le roi trouve qu'il n'a pas assez d'initiative entre les mains, les autres attaquent et accusent la royauté et parlent de la nécessité d'en restreindre les privilèges.

Mais le roi a-t-il vraiment commis des fautes et a-t-on raison de lui reprocher d'enfreindre la Constitution? A cette question il faut malheureusement répondre par l'affirmatif. Oui le roi a commis et continue encore à commettre des fautes. Et quand Mr Tricoupi lui reproche qu'il appelle les minorités au pouvoir, qu'il encourage par là la multiplication des partis, il ne dit que la vérité. Le roi, à le voir agir depuis quelque temps, semble tenir à irriter les passions et vouloir donner au reproches qu'on lui fait: on dit qu'il agit inconstitutionnellement, il réposte à cela par la nomination de représentants à l'Etranger avant que la Chambre soit réunie et le budget voté. On dit que Mr Valaoriti travaille à Londres pour le renversement de la constitution, il répont à cela par l'envoi de la Croix du Sauveur à Mr Valaoriti, à son fils et au beau-père de ce dernier. Et qu'arrive-t-il enfin? il arrive que l'individu qui a le plus crié contre sa personne et qui a le plus discuté les droits de la couronne, vient à être élu député à Athènes avec une majorité écrasante en dépit des agissements du Ministère. Alors, pour couronner cet édifice de fautes et de scandales, le Ministère n'hésite pas à faire annuler cette élection par le plus hardi des procédés.

Ce sont là Excellence de jeux dangereux dont il est malaisé de subir les conséquences. Malheureusement cette sagesse élémentaire qui veut que les grands ferment un peu les yeux sur les fautes des petits, fait complètement défaut ici. Petits et grands ne savent pas s'arrêter à cette limite, si nécessaire dans la vie sociale, à cette limite où finit la discussion et où commence la querelle. La querelle seule ici étant à l'ordre du jour, et on est en droit de craindre qu'on n'en viennent aux mains.

Daignez agréer...

II

Le deuxième texte est une notice ou report, écrit par Missak sur 8 feuilles de ca 11 × 21,4 cm, et ayant comme titre “Les Balkans”. Ces feuilles se trouvent dans les archives de la famille Missak au Centre. Le texte n’est pas daté, mais, comme nous lisons vers la fin du texte qu’ “on discute à La Haye le plan du Palais de la Paix à construire”, nous savons que cette note doit dater de 1907. En effet, le Palais de la Paix (“*Vredespaleis*”) était construit entre 1907 et 1913 avec des fonds fournis par Andrew Carnegie, et sa construction fit suite à la seconde Conférence de La Haye, qui était initiée par le tsar Nicolas II, mais qui n’apportait aucun progrès à la question du désarmement international.

Le texte présente un intérêt particulier parce qu’il esquisse la situation balkanique de l’époque, qui paraît curieusement analogue à celle de l’époque actuelle!

Remarquons l’attitude pro-ottomane de l’auteur et une nostalgie distinguée pour l’empire ottoman, mais aussi une sympathie sincère pour les Grecs, dont il reconnaît la politique humaine et hautement civilisée de l’assimilation, où manque la cruauté: “la *grande idée* n’était pas meurtrière”! Missak semble concevoir la “grande idée” comme indiquant la politique d’expansion de la Grèce au 19^e et début du 20^e siècle¹⁰. Cette sympathie pour la Grèce, qui n’exclut pas la critique pour autant, semble contredire quelque peu son opinion sur les Grecs, comme elle était prononcée dans la lettre ci-dessus. Il est enfin remarquable que Missak considère la Russie, et non pas les Ottomans, responsable de la création du patriarcat bulgare.

Enfin, la mention de cartes géographiques dans le contexte des propagandes des pays balkaniques reste bien moderne: aujourd’hui ce sont les Turcs et les “Macédoniens” de Skopje qui emploient cette arme!

Voici le texte de cette notice:

10. Missak —comme d’ailleurs les Grecs contemporains— regardait la *Grande Idée* seulement dans le contexte gréco-turc. Cf. R. Clogg, *A Concise History of Greece*, Cambridge, 1992, p. 60, qui en donne la définition suivante: “... the *Megali Idea*, ... the grandiose vision of restoring the Byzantine Empire through the incorporation within the bounds of a single state of all the areas of compact Greek settlement in the Near East, with Constantinople as the capital”. En réalité, la *Megali Idea* était née après la prise de Constantinople par les croisés (en 1204), lorsque les Grecs de l’Empire (byzantin) de Nicée voulaient reconquérir Constantinople. Voyez Hélène Ahrweiler, *Η πολιτική ιδεολογία της Βυζαντινής Αυτοκρατορίας*, Athènes, 1977, pp. 118-131.

LES BALKANS

L'ironie, l'amère ironie dont la grimace maligne enveloppe notre existence, ne perd jamais ses droits. Sa nature semble inépuisable. Rien de ce qui est risible ne sait lui échapper.

Ce qui se passe en ce moment dans les Balkans entre Grecs, Bulgares, Roumains, Serbes etc. est encore une de ces époques où l'ironie a beau jour. Lorsque l'on ferme les yeux et l'on se reporte mentalement à l'époque pas trop éloignée encore où ces différents peuples étaient tous *unis* pour crier haro sous le baudet turc, on se demande si c'est un rêve ou si réellement se sont bien ces mêmes nationalités, jadis si d'accord, qui se mangent aujourd'hui entr'elles devant la pipe impassible du bon Turc d'antan. "Quoi, dit celui-ci, on a toujours prétendu que j'étais le seul empêcheur de danser en rond; que si je disparaissais, tous ces peuples *frères* par la religion et souvent par la race, s'embrasseraient à qui mieux mieux. Je suis parti ou presque parti, et voilà le spectacle qu'ils offrent à l'Europe. Mais que serait-ce, grand Dieu! si j'étais tout à fait dehors?"

Il a raison ce Turc. Ce que l'on voit est lamentable et donnerait à rire si l'on pourrait rire des choses où il y a mort d'hommes. Vous n'est besoin d'être très-vieux pour se rappeler le temps où, dans les Balkans, on *se disait* Grec volontiers afin d'être *considéré*. Aux yeux des Turcs, d'ailleurs, toutes ces populations balkaniques étaient des grecs parceque *orthodoxes*. Les Turcs divisaient les populations en autant de communautés religieuses. L'ethnographie napoléonienne n'était pas encore inventée.

A l'époque où, en Turquie, le schisme bulgare n'existait pas encore, schisme qui fut inventé par la Russie pour faire pièce à l'hellénisme et encouragé par Aali Pacha qui pensait "*diviser pour régner*", l'orthodoxie et le Patriarce Oecuménique étaient les maîtres dans toutes les contrées où l'on professait la religion grecque. Qui ne se rappelle cette carte géographique gravée à Athènes où les frontières naturelles et futures du Royaume de Grèce ne s'arrêtaient qu'aux Balkans! Le schisme est venu. Il fut le précurseur de la Bulgarie autonome. Mais il s'est trouvé que cette Principauté avait des appétits autrement voraces que ses devancières. Elle veut tout manger, tout absorber. De là ces conflits qui font peine à voir.

Au temps jadis, les Bulgares se contentaient de cultiver la terre. C'était aussi d'excellents jardiniers. Ils étaient modestes. Aurea

mediocritas! Les politiques n'avaient pas encore troublé leur sommeil. Mais le piano du prochain est mauvais conseiller; le Bulgare a voulu avoir aussi son piano. Il en a joué à deux mains, puis à quatre mains, enfin, rien ne l'arrête, il veut jouer maintenant à deux pianos, bientôt à quatre, peut-être. Le Grec avait jadis opprimé le Bulgare; aujourd'hui c'est le Bulgare qui opprime le Grec. On doit reconnaître toutefois que la riposte est autrement violente que n'a été l'attaque. Le Grec ne tuait pas. Il voulait absorber. La *grande idée* n'était pas meurtrière.

Que dire de la Roumanie où les Grecs ont laissé, il est vrai, de tristes souvenirs lointains, mais où rien aujourd'hui n'autorise l'ostracisme dont sont victimes les sujets du Roi de Grèce. Est-il admissible que les Roumains se prévalent des désordres de la Macédoine pour expulser de Roumanie de paisibles marchands qui ne sont responsables de rien et qui, certainement, ne demandent qu'à vivre en paix? Quel est ce retour à la barbarie, et quel fâcheux exemple pour le voisin, le Turc tant décrié, qui n'en a jamais fait autant? N'y a-t-il pas aussi dans ce fait brutal un côté répugnant lorsque l'on voit que de l'autre côté il n'y a pas possibilité à user de représailles? Pourquoi faut-il que les Grecs d'aujourd'hui payent les pots cassés par les Grecs d'il y a cent ans et plus? Cela n'est pas juste. Ainsi qu'on ne provoque pas un vieillard, de crainte de passer pour ... ce que l'on n'est pas, on ne doit pas se servir d'armes que l'adversaire n'a pas. Le combat ne serait pas égal.

Pendant ce temps d'ironie, ironie perfide et cruelle, on discute à La Haye le plan du Palais de la paix à construire, et une seconde Conférence de la paix est annoncée pour l'été prochain. Les peuples se mangent entre eux et l'on continue à dresser la table où doit être servi le banquet de la concorde.

Ironie, tu vas trop loin, en vérité!